

- Orientation n°4
Les « tisserands »

*« Saluez de ma part Prisca et Aquilas,
mes compagnons de travail en Jésus-Christ »*
(Ro 16,3)

De quoi s'agit-il ? Cela fait référence au couple Priscille et Aquilas que Saint-Paul reconnaît explicitement comme véritables collaborateurs de son apostolat. Ils vivaient du métier de tisserand.

Je m'explique. Le curé est le pasteur propre de la communauté paroissiale qui lui est confiée par l'évêque. Pour l'aider, il s'entoure d'une EAP constituée de différents membres de la paroisse. Cette structure de l'EAP est positive mais doit être régénérée et adaptée à notre situation actuelle par l'établissement de nouveaux statuts.

En plus de cette structure de l'EAP qui est nécessairement limitée par les rythmes de vie chargés de ses membres, je perçois que nous devons mettre en place

une complémentarité des vocations plus importante et qui honorerait davantage l'ecclésiologie promue par le Concile Vatican II : « *Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, qui ont entre eux une différence essentielle et non seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre : l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ* » (Constitution dogmatique *Lumen gentium*, n°10).



C'est pour cela que je souhaiterais que le curé de la paroisse puisse s'appuyer sur un couple marié, nommé pour un mandat de trois années (non renouvelable). En effet, il semble bon qu'auprès du curé il y ait un couple sur qui il puisse s'appuyer au quotidien, dans une véritable amitié spirituelle et missionnaire. Ils deviendraient ainsi

comme un appel et une icône de la complémentarité des vocations au service de la mission paroissiale.

Je demande que soit expérimentée cette proposition d'ici à deux ans selon des statuts qui seront à écrire. Je propose que ce couple ainsi mandaté dans chaque paroisse s'appelle les « tisserands » en référence à Sainte Priscille et Saint Aquilas. Il faudra penser et proposer aux « tisserands » une formation et un suivi diocésain.

▪ *« C'est grâce à la foi et à l'engagement apostolique de fidèles laïcs, de familles, d'époux comme Priscille et Aquilas, que le christianisme est parvenu à notre génération. Il ne pouvait pas grandir uniquement grâce aux apôtres qui l'annonçaient. Pour qu'il puisse s'enraciner dans la terre du peuple, se développer de façon vivante, l'engagement de ces familles, de ces époux, de cette communauté chrétienne et de fidèles laïcs qui ont offert l'« humus » à la croissance de la foi était nécessaire ... En particulier, ce couple démontre combien l'action des époux chrétiens est importante ... Nous honorons donc Priscille et Aquila comme modèle d'une vie conjugale engagée de façon responsable au service de toute la communauté chrétienne. »*

(Benoît XVI, Catéchèse du 7 février 2007)

